



CHALLENGE DEVELOPPEMENT JEUNES CD06

Règlement 2022-2023

1. OBJECTIFS

Ce challenge a pour but de récompenser les clubs à partir de critères quantitatifs mesurant leur capacité à développer l'activité chez leurs jeunes licenciés.

Les clubs sont classés en groupes suivant leur nombre de jeunes licenciés lors de la dernière saison terminée.

Il prend en compte la capacité des clubs à :

- Conserver leurs licenciés jeunes - **fidélisation**,
- Accueillir de nouveaux licenciés jeunes – **recrutement**,
- Inciter les jeunes à **participer aux compétitions**,
- Améliorer le niveau de leurs meilleurs jeunes – **niveau sportif**,
- Promouvoir la **pratique des jeunes féminines**.

Une page spécifique du site internet du CDAM permettra de suivre tout au long de la saison l'évolution des classements.

Les deux premiers clubs de chaque groupe seront récompensés.

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION

- La saison n est la saison en cours.
- Seuls sont prises en compte les licenciés « compétition » et « loisir » (« traditionnel » ou « promotion ») de moins de 19 ans et disposant d'une certification médicale (certificat médical ou auto-questionnaire).
- Répartition des clubs en groupes en fonction de leur nombre de licenciés jeunes de la saison précédente n-1 :

Groupe	Nb de licenciés jeunes n-1
1	Supérieur ou égal à 50
2	Supérieur ou égal à 20
3	Supérieur ou égal à 10
4	Inférieur à 10

- En cas d'égalité sur un critère ou au classement final, le club ayant le plus de licenciés en saison n sera placé en premier. En cas d'égalité sur le nombre de licencié de la saison n, le nombre de licenciés en saison n-1 sera pris en compte.
- En cas de valeur nulle sur le nombre observé pour un critère, aucun point ne sera attribué (par exemple : pas de points pour le niveau sportif pour les clubs de moins de 10 licenciés car aucun n'a de participant au Critérium Fédéral au niveau régional ou national).

3. PRÉCISION DES CRITÈRES

- Critère 1 – fidélisation : nombre de licences jeunes de la saison précédentes renouvelées en saison n / nombre de licences jeunes en saison précédente
- Critère 2 - Recrutement : nombre de nouvelles licences jeunes (créées en saison n) / nombre de jeunes au club en saison n
- Critère 3 – participation aux compétitions : nombre de jeunes licenciés en « compétition » de la saison n / nombre total de jeunes licenciés du club en saison n
- Critère 4 : niveau sportif : nombre de jeunes participant au Critérium Fédéral Régional ou National en saison n
- Critère 5 : promotion des féminines : Nombre de jeunes féminines en saison n / nombre total de jeunes licenciés en saison n

4. GRILLES DE NOTATION

- 3 Premiers groupes

Place \ Critère	1	2	3	4	5
1 ^{er}	5	5	4	3	3
2 ^{ème}	3	3	3	2	2
3 ^{ème}	1	1	1	1	1

Nombre total de points possible : 20

- 4^{ème} groupe

Place \ Critère	1	2	3	4	5
1 ^{er}	5	5	4	3	3
2 ^{ème}	3	3	3	2	2
3 ^{ème}	2	2	2	1	1
4 ^{ème}	1	1	1		

Nombre total de points possible : 20

5. RÉCOMPENSES

- Premier de chaque groupe : 400 €
- Deuxième de chaque groupe : 200 €

Soit au total 2 400 € de récompenses.